

Chef de projet – Infrastructures municipales (Concours 2024-100) Ingénierie et immeubles

Poste permanent - Concours ouvert aux candidats et candidates internes et externe

Mission du service

Assurer la pérennité et la fonctionnalité de l'ensemble des infrastructures, des équipements et des bâtiments publics dans une perspective de développement durable et d'amélioration de la qualité de vie des citoyennes et citoyens.

Responsabilités et objectifs de la fonction

Relevant de la Directrice adjointe – Gestion du territoire, le ou la titulaire du poste de Chef de projets – Infrastructures municipales assure la supervision des activités de son unité, en matière de conception et de surveillance des travaux de construction ainsi que le contrôle de la qualité des projets, l'administration des contrats et la gestion des paiements aux entreprises.

Les principales responsabilités du titulaire ou de la titulaire sont les suivantes :

- Superviser la conception, la surveillance et la réalisation des projets de construction en infrastructures municipales, parcs et projets spéciaux sous sa responsabilité;
- Superviser, encadrer et surveiller la réalisation et l'état d'avancement des contrats confiés à des firmes d'ingénierie privées et recommander l'approbation de dépenses relatives aux projets;
- Superviser l'assignation et les interventions de ses équipes de travail selon les conventions et les normes en vigueur;
- Négocier des ententes au nom de la Ville dans des domaines relevant de ses responsabilités et de son champ de compétences;
- Élaborer des méthodes et des moyens, les plus économiques possible, afin d'atteindre les objectifs fixés en intégrant les contingences requises pour parer aux imprévus susceptibles d'affecter les frais engagés;
- Agir à titre d'experte ou d'expert en génie civil et en construction auprès de son unité;
- Représenter la Ville dans ses relations auprès de divers intervenants et intervenantes;
- Évaluer le rendement et les besoins de perfectionnement de son personnel;
- Accomplir toute autre tâche connexe.

Exigences

- Détenir un baccalauréat en génie civil, ou dans un domaine applicable à la fonction;
- Être et membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec;
- Posséder un cumul de 3 à 5 années d'expérience dans des fonctions similaires;
- Expérience en surveillance de chantier;
- Détenir une expérience municipale constitue un atout.
- Détenir un permis de conduire classe 5 valide;
- Maîtrise de la suite Microsoft Office.
- Doit détenir une connaissance suffisante du français et de l'anglais afin de pouvoir participer efficacement à une conversation et à différentes réunions ou comités de travail.
- Être en mesure de rédiger adéquatement, en français ou en anglais, des textes ou des rapports de qualité.
- Savoir mobiliser et travailler en équipe
- Savoir gérer les ressources humaines, financières et matérielles
- Maîtriser la gestion de projets
- Résolution de problèmes
- Autonomie
- Savoir négocier

Période d'affichage

Du 21 au 31 mai 2024

Pour soumettre votre candidature

Pour postuler, rendez-vous à www.pointe-claire.ca/fr/ville/emplois/ et cliquez sur « voir emplois disponibles ». Vous devez soumettre votre candidature au plus tard le **31 mai 2024**.